



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/L-entente-de-principe-sectorielle-de-la-FSE-CSQ-et-de-l-APEQ-est-enterinee>

L'entente de principe sectorielle de la FSE (CSQ) et de l'APEQ est entérinée

- Communiqués -



Date de mise en ligne : samedi 23 janvier 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 23 jan. 2016 - Après avoir tenu des assemblées générales dans tous ses syndicats affiliés, le Conseil fédéral de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ-QPAT) ont entériné hier l'entente de principe sectorielle conclue avec la partie patronale en décembre dernier au nom des 73 000 enseignantes et enseignants de commissions scolaires qu'ils représentent.

Après plus d'un an de négociation ardue, caractérisée par une austérité idéologique de la part du gouvernement qui voulait augmenter la tâche des enseignantes et enseignants et sabrer les services aux élèves, les organisations syndicales peuvent affirmer que la forte mobilisation du personnel enseignant de la FSE et de l'APEQ a permis non seulement de protéger intégralement des mesures conventionnées qui étaient sous attaque, comme la taille des groupes et les services aux élèves en difficulté contenus dans la convention collective, mais aussi d'aller chercher un réinvestissement en éducation.

« Appuyés par une mobilisation exceptionnelle, nous avons freiné l'entreprise de déconstruction libérale, nous avons maintenu les paramètres de notre tâche, protégé les services aux élèves qui étaient conventionnés, et nous avons même obtenu des gains appréciables qui se traduisent en réinvestissement. Celui-ci est d'ailleurs plus que nécessaire après autant d'années de compressions affectant directement les élèves et les enseignants dans leur quotidien. Bien évidemment, ce travail doit être poursuivi avec détermination, car le contrat de travail des enseignants ne doit pas porter seul le fardeau de contrer l'inacceptable désengagement de l'État en matière d'éducation. Tous ensemble, nous devons rappeler au gouvernement que l'éducation est une priorité nationale et une responsabilité collective », ont tenu à préciser Mme Josée Scalabrini, présidente de la FSE, et M. Richard Goldfinch, président de l'APEQ.

L'entente sectorielle prévoit entre autres la diminution de la taille des groupes au préscolaire 5 ans et la protection intégrale de la taille des groupes à tous les niveaux, la bonification de 50 % des sommes allouées en soutien à la composition de la classe, notamment en ce qui concerne l'intégration des élèves présentant un trouble du comportement, ainsi que la protection de la totalité des enveloppes pour le soutien aux élèves en difficulté. L'entente prévoit également l'ajout de 400 postes réguliers menant à la permanence à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, de même que la reconnaissance pleine et entière des six journées de maladie, qui deviennent toutes monnayables.

De plus, l'entente de principe de la FSE comporte aussi la garantie d'un ajout de 28 M\$ pour engager des ressources enseignantes qui seront déployées dans les milieux défavorisés où ses membres travaillent. Ces ressources enseignantes sont garanties dans une lettre d'entente, malgré le fait que les mesures seront hors convention.

On peut trouver plus d'information à fse.qc.net ou à qpat-apeq.qc.ca/fr. La FSE fera le point avec les autres composantes de la CSQ pour ce qui est des matières dites intersectorielles dans les prochains jours (salaire, assurances, etc.).